

**SE1191
Silicone Rubber Sealant****1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR**

Nom du fabricant: Momentive performance material
260 Hudson River Rd
Waterford NY 12188

Revise(e): 05/30/2012

Préparée par Product Regulatory Compliance

CHEMTREC 1-800-424-9300

Information de contact 1-888-443-9466

de MSDS 4information@momentive.com

Famille Produit d'étanchéité

imique/Usage:

Formule: Mélange

HMIS

Santé: 1 Inflammabilité 1 Réactivité: 0
:

NFPA

Santé: 1 Inflammabilité 1 Réactivité: 0
:

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**INSTRUCTIONS EN CAS D'URGENCE**

AVERTISSEMENT ! Peut être nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.

Forme: Pâte

Couleur: Incolore

Odeur: De l'acide acétique.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE**INGESTION**

Peut être nocif en cas d'ingestion

PEAU

Le contact avec le produit non vulcanisé irrite les lèvres, les gencives et la langue. Une irritation de la peau est possible après un contact avec le produit non cuit. Peut être absorbé par la peau et produire les effets décrits sous "Ingestion".

INHALATION

Seulement si le produit n'est pas vulcanisé. Mais provoquent également d'autres effets énumérés sous la rubrique « ingestion »

SE1191
Silicone Rubber Sealant**YEUX**

Irritation des yeux au contact avec le produit non cuit.

AGGRAVATION DES AFFECTIONS EXISTANTES:

Maladies preexistantes de la peau ou des voies respiratoires.

EFFETS SUBCHRONIQUES (ORGANE CIBLE):

Système nerveux central.; Peau

EFFETS CHRONIQUES/CANCEROGENICITE:

Ce Produit ou l'un de ses ingrédients est présent à 0.1% ou plus n'est pas reconnu cancérigène ou soupçonné de l'être par le NTP, le CIRC (IARC) ou la OSHA

VOIES D'EXPOSITION

Œil; Cutané(e); Oral(e)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>PRODUCT COMPOSITION</u>	<u>N° CAS</u>	<u>WGT. %</u>
<u>A. PRODUIT DANGEREUX</u>		
DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS	64742-46-7	10 - 30 %
Méthyltriacétoxysilane	4253-34-3	1 - 5 %
<u>B. PRODUIT INOFFENSIF</u>		
Diméthylpolysiloxane	70131-67-8	60 - 100 %
Treated Filler	68611-44-9	5 - 10 %

4. PREMIERS SECOURS**INGESTION**

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Donner un verre d'eau.

PEAU

Pour nettoyer la peau, enlever toute trace de produit avec un chiffon sec ou des essuie-tout, puis

**SE1191
Silicone Rubber Sealant**

laver à l'eau et au savon.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

INHALATION

En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais; si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle, de préférence la réanimation bouche à bouche. Si la victime respire difficilement, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

YEUX

En cas de contact oculaire, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

NOTE À L'INTENTION DU MÉDECIN:

Traitement symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**POINT D'ÉCLAIR:**

> 93.3 °C; 200 °F

MÉTHODE

Estimation

TEMPÉRATURE D'INFLAMMATION:

Aucune information disponible.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ LI:

Aucune information disponible.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ LSE:

Aucune information disponible.

SENSIBILITÉ AU CHOC:

non

SENSIBILITÉ AUX DÉCH. STATIQUES

La sensibilité aux décharges d'électricité statique est improbable.

MOYENS D'EXTINCTION

Tous les agents extincteurs sont recommandés.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les pompiers doivent utiliser un appareil respiratoire autonome, à pression positive, homologué par le NIOSH/MSHA et muni d'un masque complet et ils doivent porter un vêtement protecteur complet.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT OU DE FUITE:**

Nettoyer, gratter, ou absorber avec un produit inerte et déposer dans un contenant avant de jeter aux rebut. Nettoyer les passages pour piétons avec un détergent pour réduire les risques de chute. Porter

**SE1191
Silicone Rubber Sealant**

l'équipement de sécurité recommande (voir la section équipement de protection).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**PRECAUTIONS A PRENDRE LORS DE LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE**

Maintenir le récipient fermé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir hors de portée des enfants. Enlever ses lentilles cornéennes avant de manipuler le produit. Retirer les lentilles de contact avant d'utiliser du mastic. Ne pas manipuler les verres jusqu'à ce que tous étanchéité a été nettoyé au doigt et des mains. mastic résiduelle peut demeurer sur les doigts pendant plusieurs jours et le transfert aux lentilles, ce qui entraîne une irritation des yeux.

Lors de l'application ou de la vulcanisation, le produit peut dégager de l'acide acétique.

STOCKAGE

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**MESURES D'INGENIERIE**

Des rince-oeils et des douches d'urgence doivent être disponibles à proximité pendant la manipulation de ce produit.; Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

PROTECTION RESPIRATOIRE

En cas d'exposition supérieure aux limites permises ou d'irritation des voies respiratoires, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH/MSHA. Dans des situations exceptionnelles ou des situations d'urgence, il peut être nécessaire de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air. Les appareils de protection respiratoire doivent être fournis conformément à la réglementation de l'OSHA (voir 29 CFR 1910.134).

GANTS DE PROTECTION:

Gants de protection chimique

PROTECTION DU VISAGE ET DES YEUX:

Lunettes de sécurité à écrans latéraux

AUTRES EQUIPEMENTS DE PROTECTION

Porter des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage adaptés.

Exposure Guidelines

<u>Composant</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Source</u>	<u>Valeur</u>
------------------	---------------	---------------	---------------

SE1191**Silicone Rubber Sealant**

Absence of values indicates none found

PEL - OSHA Permissible Exposure Limit; TLV - ACGIH Threshold Limit Value; TWA - Time Weighted Average; - Internal Recommended Exposure Limit

OSHA revoked the Final Rule Limits of January 19, 1989 in response to the 11th Circuit Court of Appeals decision (AFL-CIO v. OSHA) effective June 30, 1993. See 29 CFR 1910.1000 (58 FR 35338).

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'EBULLITION (°C):	Sans objet
PRESSION VAPEUR (MM HG @ 20 C):	Aucune information disponible.
TENSION DE VAPEUR (AIR = 1):	Aucune information disponible.
POINT DE CONGELATION:	Sans objet
ÉTAT PHYSIQUE:	Pâte
ODEUR:	De l'acide acétique.
Couleur:	Incolore
TAUX D'EVAPORATION (ACETATE DE BUTYLE=1):	< 1
DENSITE:	env. 1.05
DENSITE:	env. 1.050 g/cm3
ACID/ALKALINITY (MEQ/G)::	Aucune information disponible.
pH:	Sans objet
SOLUBILITE DANS L'EAU (20C):	Insoluble
SOLUBILITE DANS UN SOLVANT ORGANIQUE (NOM DU SOLVANT)::	Soluble dans la toluène
VOLATILE ORGANIC CONTENT:	2.8 %(m)
VOC EXCL. H2O & EXEMPTS (G/L) ::	36 g/l

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITY**

Stable

POLYMÉRISATION DANGEREUSE.

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

SOUS-PRODUITS NOCIFS DE LA DECOMPOSITION ET DE LA COMBUSTION:

Dioxyde de carbone; Dioxyde de silicium.; De l'acide acétique.; Ce produit contient des Methylpolysiloxanes qui peuvent produire du Formaldehyde a environ 300°F (150°C) et plus dans des atmospheres contenant de l'oxygene. Le Formaldehyde sensibilise la peau et les voies respiratoires, irrite les yeux et la gorge, constitue une substance tres toxique et presente un risque de cancer. Une fiche technique sante-securite sur le Formaldehyde est disponible aupres de Momentive.

SE1191
Silicone Rubber Sealant**MATIERES INCOMPATIBLES**

Aucuns connus.

CONDITIONS A EVITER

Aucuns connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**ACUTE ORAL:**

Remarques: Aucune information disponible.

CANCEROGENICITE

Le Programme de toxicologie national des États-Unis (PTN) classe le formaldéhyde comme «reconnu d'être cancérogène pour l'homme" à l'égard du cancer du nasopharynx, du cancer nasosinusal et de la leucémie myéloïde. L'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer (CIRC) classe le formaldéhyde comme «cancérogène pour l'homme". U.S. OSHA réglemente le formaldéhyde comme un potentiel cancérogène humain. Voir la norme de l'OSHA Formaldéhyde en Milieu de Travail au 29 CFR 1920.1048 (la «Norme OSHA"). La manipulation et l'utilisation des instructions sont fournies dans cette fiche de sécurité et dans la norme OSHA. L'OSHA a identifié 0,5 ppm, calculé pour une période de huit heures moyenne pondérée ("VME") de concentration, en tant que «niveau d'action ». Merci d'examiner et de comprendre les conseils contenus dans cette fiche, et de se rapporter à la norme OSHA pour les exigences réglementaires qui pourraient être applicables à votre exploitation et utilisation. Des nombreuses études et évaluations ont été faites concernant le potentiel du formaldéhyde de provoquer du cancer. Pour en voir quelques résultats et pour d'information additionnelle, vous pouvez visiter www.osha.gov; <http://monographs.iarc.fr>; <http://ntp-server.niehs.nih.gov>; <http://epa.gov>; <http://www.nap.edu> et d'autres sites autorisés en rechercher « formaldéhyde »

ACUTE DERMAL:

Remarques: Aucune information disponible.

ADMINISTRATION AIGÛE PAR INHALATION

Remarques: Aucune information disponible.

AUTRES

Aucun(e).

SENSIBILISATION

Aucune information disponible.

IRRITATION DE LA PEAU.

Aucune information disponible.

YEUX IRRITATION

Aucune information disponible.

SE1191
Silicone Rubber Sealant**MUTAGENICITE**

Aucune information disponible.

AUTRES EFFETS DE LA SUREXPOSITION

Degage de l'acide acetique pendant la vulcanisation.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITE**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles pour ce produit.

DISTRIBUTION

Aucune information disponible.

LA DESTINEE CHIMIQUE:

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**METHODES D'ELIMINATION**

Elimner en respectant les reglements existants

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Autres Informations:**

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon les législations nationales et internationales sur les marchandises dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires**

Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)	y (liste positive)
Liste des substances existantes UE	y (liste positive)
Japan Inventory of Existing & New Chemical Substances (ENCS)	y (liste positive)
China Inventory of Existing Chemical Substances	y (liste positive)

SE1191**Silicone Rubber Sealant**

Korea Existing Chemicals Inventory (KECI) y (liste positive)
Canada DSL Inventory q (quantité limitée)
Canada NDSL Inventory n (liste négative)
Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS) y (liste positive)
Liste TSCA y (liste positive) Dans l'inventaire TSCA
For inventories that are marked as quantity restricted or special cases, please contact Momentive.

US Information Sur Les Reglements**CATEGORIE DE RISQUE DE LA SARA (311, 312):**

Danger aigu pour la santé

PRODUITS CHIMIQUES SARA (313):

58-36-6, 10,10'-OXYBISPHÉNOXARSINE.

CALIFORNIA PROPOSITION 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Canadian Information Sur Les Reglements**CLASSIFICATION SIMDUT**

D2B - Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques

16. AUTRES DONNÉES**AUTRES**

Ces données sont fournies de bonne foi comme valeurs types et non pas comme description des caractéristiques du produit. Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est donnée. Les procédures de manipulation recommandées sont estimées applicables dans la plupart des cas. Cependant, l'utilisateur doit réviser ces procédures en fonction des conditions d'utilisation et de l'usage prévu.

,C = ceiling limit NEGL = negligible
EST = estimated NF = none found
NA = not applicable UNKN = unknown
NE = none established REC = recommended
ND = none determined V = recommended by vendor
SKN = skin TS = trade secret
R = recommended MST = mist
NT = not tested STEL = short term exposure limit
ppm = parts per million ppb = parts per billion

SE1191
Silicone Rubber Sealant

By-product= reaction by-product, TSCA inventory status not required under 40 CFR part 720.30(h-2).